

**APPEL A CANDIDATURES**  
**PRESIDENCE DE CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS**  
**Sommet mondial 2019 des dirigeants locaux et régionaux –**  
**6<sup>e</sup> Congrès Mondial de CGLU**  
**11-15 novembre 2019, eThekweni-Durban (Afrique du Sud)**

Créé en 2004, Cités et Gouvernements Locaux Unis est le défenseur et le représentant des gouvernements locaux démocratiques, héritier d'un mouvement centenaire. Ses membres se trouvent dans plus de 140 pays à travers le monde, regroupant ainsi des villes individuelles, des gouvernements régionaux et des associations nationales de gouvernements locaux au sein d'une organisation mondiale unifiée.

Cités et Gouvernements Locaux Unis a une Présidence composée du/de la Président·e et jusqu'à 5 Coprésident·e·s. Au moins un de ses membres doit provenir d'un membre gouvernement local individuel, au moins un d'une association nationale et au moins un de la section métropolitaine. Il est vivement recommandé de prendre en compte le principe d'égalité des genres.

Comme vous le savez, les membres de la Présidence sont les représentants principaux de l'Organisation mondiale et la visibilité de cette dernière, bien que collective, repose en grande partie entre les mains de la Présidence.

La Présidence est élue par le Conseil mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis, qui se réunira le **15 novembre 2019 à Durban**.

Le Conseil mondial est le principal organe d'élaboration des politiques de CGLU. Il est composé de 342 membres qui détiennent un mandat politique et sont nommés par un processus électoral facilité par le biais des sections, sous la supervision de la Commission des affaires statutaires. Le Conseil mondial qui élira la Présidence sera **nommé par l'Assemblée générale le 14 novembre à Durban**.

#### **QUI PEUT PRESENTER UNE CANDIDATURE ?**

- Les candidat·e·s doivent représenter un membre gouvernement local cotisant de CGLU.
- Le membre représenté par le/la candidat·e doit être à jour dans les paiements de ses cotisations.
- Selon les Statuts de CGLU, les membres de la Présidence détiennent un mandat électoral local ; en outre ils dirigent a) un gouvernement local ou b) une association nationale de gouvernements locaux.
- Afin de progresser en termes d'équilibre des genres, la participation des femmes est encouragée.

#### **COMMENT PRESENTER UNE CANDIDATURE A LA PRESIDENCE ?**

##### **Les candidatures doivent contenir :**

- Une courte biographie
- Une manifestation d'intérêt ou une lettre de motivation
- Les déclarations de soutien d'au moins 6 membres gouvernements locaux différents d'au moins 3 Sections différentes
- Acceptation explicite du cahier des charges pour la Présidence de CGLU

Les candidatures devront être soumises avant le **15 septembre 2019** et envoyées par email à :

**Emilia Saiz**  
Secrétaire générale  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Email: [esaiz@uclg.org](mailto:esaiz@uclg.org)

Les mises à jour concernant le processus électoral seront publiées sur le site de CGLU : [www.uclg.org](http://www.uclg.org).

Toute question relative à cet appel peut être adressée à la Secrétaire générale, à l'adresse indiquée ci-dessus.